PRÉFET
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE 2030

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 25 avril 2023

Myriam Garcia, secrétaire générale de la préfecture de la Somme, sous-préfète référente chargée d'accompagner le déploiement de France 2030 et d'accélérer les implantations industrielles et logistiques dans la Somme.

Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie, Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement annoncent l'installation d'un réseau départemental de sous-préfets référents chargés d'accompagner le déploiement du plan France 2030 et d'accélérer les implantations industrielles et logistiques dans tous les territoires.

L'objectif de réindustrialisation du pays est un enjeu majeur qui doit permettre de rebâtir une indépendance productive et énergétique, en s'appuyant sur le déploiement du plan d'investissement France 2030 et sur l'accompagnement des projets industriels et logistiques. Cet effort de réindustrialisation ambitieux doit s'ancrer dans tous les territoires, dans le cadre d'une démarche partenariale et territorialisée.

Afin d'assurer une appropriation maximale des politiques publiques d'innovation et d'industrialisation dans tous les territoires, la Première ministre a souhaité constituer un réseau départemental de sous-préfets référents à France 2030 et à l'accélération des projets industriels et logistiques. Ce réseau a été officiellement lancé le 23 mars 2023 à l'occasion d'un séminaire présidé par le ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, et le secrétaire général pour l'investissement, Bruno Bonnell.

Pour le département de la Somme, c'est Myriam Garcia, secrétaire générale de la préfecture, qui est la sous-préfète référente « France 2030 et à l'accélération de projets industriels ».
france2030@somme.gouv.fr

Les sous-préfets référents départementaux ont pour missions :

- d'accompagner le déploiement de France 2030 dans une approche territoriale. Pour cela, ils relaieront les informations sur le plan France 2030, mobiliseront les acteurs départementaux pour la détection des projets, faciliteront l'accès des entreprises, notamment celles présentes dans les Territoires d'industrie, aux dispositifs de France 2030 et participeront aux instances régionales de pilotage de ce plan ;

- d'accélérer les implantations industrielles et logistiques. Pour cela, ils animeront une revue départementale des projets stratégiques afin de mobiliser l'action étatique sur le territoire pour accélérer les procédures administratives d'autorisation et anticiper d'éventuelles problématiques liées à l'implantation d'activités industrielles, comme la recherche de foncier et le recrutement de nouveaux salariés. Les sous-préfets référents accompagneront les projets prioritaires pour leur département, qu'ils aient été soutenus ou non dans le cadre de France 2030.

- S'inscrivant en complémentarité des organisations déjà en place, notamment autour des préfètes et préfets de région, ce réseau de sous-préfets référents doit permettre à tous les territoires et à toutes les entreprises, notamment les PME et les ETI, issues par exemple des Territoires d'industrie, de s'approprier la dynamique de réindustrialisation et d'innovation voulue par le Gouvernement, et à chaque entreprise et à chaque élu de trouver un relai sur le terrain.

En savoir sur France 2030 en région Hauts-de-France :
https://www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat-dans-la-region/Economie-entreprises-emploi-et-finances-publiques/France-2030-dans-les-Hauts-de-France

À propos de France 2030

✓ **Traduit une double ambition :** transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ **Est inédit par son ampleur :** 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do NoSignificant Harm).

✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_aveni

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

Préfet de la Somme
@Prefet80

51, rue de la République
80 000 Amiens